

ministre des Finances (M. Ilsley) s'était alors opposé à ce que j'en consigne de semblables questions au hansard ou que j'en inscrive aux *Procès-Verbaux*. Le ministre de la Défense nationale a bien voulu consigner le tableau au hansard, mardi dernier, et les députés l'ont lu avec surprise. On a déposé hier un autre document important sur la solde des femmes de l'armée. J'estime que ce rapport devrait aussi paraître au hansard, et j'espère que le ministre l'y fera imprimer. Je ne puis en faire la proposition au comité, mais je suis d'avis que c'est là un document que tous les membres du Parlement devraient lire.

Au sujet des nouveaux règlements déposés en novembre dernier et qui portent sur des modifications touchant les allocations familiales, je dirai que plusieurs commissions ont été instituées en novembre dernier. Il y avait 13 districts, une station d'urgence dans le district numéro 2, celui de Toronto. Il y a eu 328 demandes, et les versements ont été de \$4,064.46 seulement. Quelle est l'utilité de \$4,000 dans une grande ville où les soldats sont si nombreux? Le ministre ne s'est pas montré hostile à ces indemnités familiales. Des centaines de fonctionnaires en reçoivent au Canada, à l'heure présente. Je regrette que le ministre des Finances soit absent pour le moment, car j'aurais certaines choses à lui dire. Je le tiens en haute estime, mais il me semble, comme je le disais l'autre jour, qu'il est insuffisamment préparé sur plus d'un point pour la position qu'il occupe. Ce que j'ai à dire sur le compte des ministres, je le dis ouvertement. Je crois qu'il y a de nombreux cas de privation en raison de l'absence de boni. Dans ma circonscription, dans le district au sud de la rue Gerrard, le seul moment où la population est heureuse est quand quelqu'un bat campagne, comme à l'époque de Noël, pour venir en aide aux pauvres. Les logements ne conviennent pas à des humains. Plusieurs sont inhabitables, et des changements ont été ordonnés; les personnes qui les occupent n'ont pas d'argent et ne peuvent s'établir ailleurs. L'honorable député de Rose-town-Biggar (M. Coldwell) nous a lu, cet après-midi, une lettre très intéressante et j'en ai reçu des quantités de semblables d'épouses de soldats du pays tout entier, dans lesquelles elles se plaignent de ne pouvoir subsister avec l'argent qu'elles reçoivent, surtout maintenant que les loyers sont si élevés. En réalité, elles n'ont pas de foyers et j'espère que l'exposé budgétaire qu'on nous a promis contiendra quelque déclaration concernant les allocations que ces personnes reçoivent.

Quant aux services de cadet, je m'excuse d'y consacrer le temps du comité, mais il est très difficile d'obtenir des renseignements à ce sujet. Autrefois, ces services relevaient

des commissions scolaires et des conseils d'instruction publique et il me semble qu'on s'est magistralement trompé lorsqu'on les a soustraits à la surveillance de ces organismes. L'armée collabore encore avec les commissions scolaires, mais il n'en est pas ainsi des autres services. Je connais plusieurs directeurs d'écoles qui disent que lorsqu'un organisme privé vient choisir 25 élèves d'une école supérieure, les autres étudiants se sentent lésés. Tous ne peuvent se joindre à un organisme particulier pour les fins militaires. Malheureusement, à l'heure actuelle, on établit des distinctions entre les divers élèves de ces institutions, chose qu'il ne faudrait pas permettre. Tous devraient recevoir le même traitement. Il eut été bien préférable de laisser les trois services de cadets sous la direction des commissions scolaires et des conseils d'instruction, comme dans le passé, et d'accorder des subventions. Passons aux services féminins; je suis heureux d'y constater des progrès. On a parlé des services de vérification dont je n'ai pas à me plaindre, mais, à la dernière session, j'ai demandé au ministre s'ils relevaient de l'auditeur général. Il semble que chaque ministère a son propre vérificateur et que tout ce système est très compliqué. Je n'y vois aucune coordination des services. Mes critiques ne s'adressent pas à l'armée, mais à la négligence de la trésorerie qui n'exerce aucun contrôle sur ces dépenses — du moins, son contrôle manque d'efficacité. On a annoncé la nomination d'un nouveau fonctionnaire à la censure. A mon avis, il conviendrait de censurer de temps à autre les remarques de ce personnage, comme par exemple certaines déclarations qu'il a faites à New-York sur le conseil de la défense. Je suis en faveur du système de censure qui existait durant la dernière guerre. Un autre domaine où il y a lieu, me semble-t-il, d'apporter des réformes, c'est le service de publicité du département. Je ne vois pas pourquoi un homme qui n'a jamais été officier de liaison, ou militaire, et qui ne fait que rédiger des nouvelles et des textes de publicité, porterait l'uniforme. S'il s'agit d'un vrai militaire, le port de l'uniforme n'a rien de répréhensible, mais lorsqu'un homme n'a aucune formation militaire, n'est pas véritablement soldat et accomplit exclusivement un tel travail, il devrait, à mon sens, être vêtu en civil et porter un brassard. Il ne devrait certainement pas passer pour un militaire quand il ne l'est nullement. Quels objectifs le Canada s'est-il assignés et quelle stratégie entend-il suivre en 1942? La lecture du hansard de ces jours derniers me porte à croire qu'il y a des priorités sur la côte du Pacifique et dans les Provinces maritimes. Une déclaration en ce sens s'impose. L'Etat devrait aussi enseigner le maniement